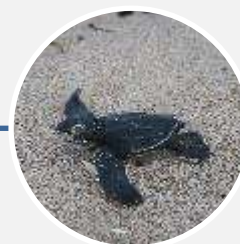


Valin C.
Poupard M.
Duporge N.
Safi M.
de Montgolfier B.

Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM)

Avril 2025

Rapport final annuel (avril 2024 – mars 2025)



Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM)

Rapport final annuel (avril 2024 – mars 2025)

Avril 2025

Mots clés : Réseau échouage, Tortues marines, Conservation, Espèces protégées, Martinique

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Valin C., Poupard M., Duporge N., Safi M. et de Montgolfier B. - **2025** – Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) – Rapport final annuel (avril 2024 – mars 2025). 45 pages.

© Aquasearch 2025, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du client (ONF).

RÉSUMÉ

Le Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) a pour mission de centraliser tous les signalements de tortues marines mortes ou en détresse sur le littoral martiniquais. La coordination de ce réseau a été confiée au bureau d'études Aquasearch pour la période 2022-2026.

Au total, 395 appels ont été enregistrés et 52 interventions ont été réalisées entre avril 2024 et mars 2025. L'analyse des données collectées met en évidence une hausse des appels et des interventions pendant la période de reproduction des tortues marines. Le mois de juillet a enregistré à lui seul 74 appels. Le signalement le plus fréquent concernait des tortues en ponte, avec 75 cas recensés. Dans 36 % des signalements, l'espèce n'a pas pu être identifiée. Lorsqu'elle l'était, la tortue imbriquée a été la plus concernée (28 %), suivie par la tortue verte (14 %) et la tortue luth (5 %). Une disparité notable dans le nombre d'appels reçus entre les côtes Caraïbe et Atlantique a été observée, avec respectivement 232 et 80 signalements.

Parmi les actions réalisées par la coordination du RETOM, une commission thématique « Échouages et Détresses » s'est tenue en novembre 2024 regroupant les acteurs impliqués dans la gestion des interventions sur les tortues mortes ou en détresse. Suite au renouvellement de la DEP habilitant aux interventions sur les tortues marines, une formation a été organisée en mars 2025 afin de renforcer le réseau avec de nouveaux bénévoles et de permettre le recyclage de ceux engagés depuis plus de trois ans. L'équipe de coordination a également mis en œuvre diverses actions pour améliorer l'efficacité des interventions et optimiser la communication entre les acteurs impliqués.

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	1
2	LES MEMBRES DU RETOM	2
3	ANALYSE DE LA BASE DE DONNÉES	3
3.1	Nombre d'appels par mois	3
3.2	Types de signalements	4
3.3	Répartition géographique des signalements	6
3.4	Signalements par espèce	7
3.5	Signalements par catégorie d'informateur	8
3.6	Actions après réception des appels	9
3.6.1	Actions mises en place par le RETOM	9
3.6.2	Les interventions selon les différents types de signalements	10
3.7	Interventions par espèce	13
3.7.1	Secteur et période d'intervention	13
4	AUTRES ACTIONS RÉALISÉES	15
4.1	Commission thématique « Echouages et Détresses »	15
4.1.1	Validation et signature de la charte RETOM	15
4.2	Mise à jour de la liste des membres inscrits sur la DEP	15
4.2.1	Formation des nouveaux bénévoles	16
4.2.2	Recyclage des bénévoles	18
4.3	Création d'un groupe WhatsApp « Interventions en mer »	20
4.4	Mise à jour des supports pour les bénévoles	20
4.5	Newsletter	21
5	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	22
6	ANNEXES	23

LISTE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Répartition par mois du nombre d'appels reçus par la coordination RETOM.....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 2 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon le type de signalement.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : Répartition géographique des appels reçus par la coordination du RETOM.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Nombre d'appels reçus par la coordination RETOM selon l'espèce.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 : Nombre d'appels reçus par la coordination RETOM selon la catégorie d'informateur</i>	<i>9</i>
<i>Figure 6 : Types d'actions mises en place par la coordination du RETOM</i>	<i>10</i>
<i>Figure 7 : Photographies prises durant la formation des nouveaux bénévoles le 28/03/25</i>	<i>17</i>
<i>Figure 8 : Proportion des nouveaux bénévoles participants à la formation 2025 en fonction de leur secteur d'activité.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 9 : Photographie de la matinée à Madiana pour le recyclage et la formation des bénévoles....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 10 : Proportion des personnes recyclées en fonction de leur secteur d'activité</i>	<i>19</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Répartition par type de signalement du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2 : Répartition par espèce du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 3 : Répartition par secteur du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 4 : Répartition par mois du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 5 : Nombre de personnes pouvant intervenir après la formation en fonction des secteurs de Martinique.....</i>	<i>19</i>

1 CONTEXTE

Face à un déclin important des populations de tortues marines dans la Caraïbe, un Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines des Antilles Françaises (PNATMAF) a été mis en place sur la période 2020-2029. Animé par l'Office Nationale des Forêts (ONF), il a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des populations reproductrices et en alimentation. Pour cela, des actions de suivis des individus à terre et en mer ainsi que des mesures de conservation et de sensibilisation sont mises en œuvre.

Dans le cadre des actions n°18 et n°30 du PNATMAF, les activités du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) consistent à « organiser les interventions terrain sur les situations de détresse » et à « contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines ».

En continuité de l'année 2023, le bureau d'étude Aquasearch a poursuivi l'animation et la coordination du RETOM pour l'année 2024. Cette coordination consiste en :

- ✓ L'administration d'un numéro d'urgence (+596 696 234 235) exclusivement réservé aux appels pour des tortues marines mortes ou en détresse,
- ✓ La gestion et l'analyse de la base de données des appels reçus sur le numéro d'urgence,
- ✓ L'animation et le développement du réseau de bénévoles autorisés et habilités à intervenir sur les différentes espèces de tortues marines mortes ou en détresse retrouvées en Martinique (tortues luths, vertes, imbriquées, caouannes, olivâtres et de Kemp, protégées par l'arrêté du 10 novembre 2022 ([TREL2220334A](#)) et classée en Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages : CITES),
- ✓ La formation de nouveaux bénévoles rejoignant le réseau ainsi que le maintien à niveau des bénévoles formés,
- ✓ L'apport de propositions d'amélioration du fonctionnement du RETOM.

Ce rapport présente la synthèse des données recueillies par l'équipe de coordination du RETOM du 22 avril 2024 au 31 mars 2025, ainsi que les différentes actions qui ont été menées sur cette période.



2 LES MEMBRES DU RETOM

Le RETOM est constitué d'un réseau de bénévoles issus de différentes structures (brigades de l'environnement, agents municipaux, agents du Parc Naturel Régional de Martinique et du Parc Naturel Marin de Martinique, associations, services de l'État, vétérinaires...). Ce réseau intègre également des particuliers souhaitant s'impliquer dans la conservation des tortues marines à l'échelle de la Martinique.

Le statut de protection des tortues marines implique que toute intervention sur un spécimen vivant ou mort doit être faite dans le cadre d'une [Dérogation Espèce Protégée](#) (DEP). Ainsi, pour intervenir dans le cadre du RETOM, les bénévoles doivent suivre une formation obligatoire. Celle-ci vise à leur apporter des connaissances sur la biologie et l'écologie de ces espèces, la réglementation en vigueur ainsi que sur les procédures à mettre en place lors des interventions selon les différents cas de figure. Suite à cette formation, les bénévoles sont inscrits sur la DEP leur donnant l'autorisation légale de réaliser des interventions sur les tortues marines mortes ou en détresse sur le territoire Martiniquais.

Durant la période étudiée dans ce rapport, une nouvelle DEP a été attribuée à l'ONF pour les territoires des Antilles Françaises. Celle-ci couvre la période du 08 juillet 2024 au 04 avril 2026. Cette DEP stipule que, désormais, tous les bénévoles du RETOM formés depuis plus de trois ans doivent suivre un recyclage de leur formation pour maintenir leur droit d'intervention sur les tortues marines.

3 ANALYSE DE LA BASE DE DONNÉES

Les résultats présentés dans cette partie comprennent les analyses de tous les signalements reçus entre le 22 avril 2024 et le 31 mars 2025.

3.1 NOMBRE D'APPELS PAR MOIS

Au cours de la période étudiée, la coordination du RETOM a reçu 395 appels. Parmi eux, 20 % (n=79) concernaient des situations déjà signalées, ce qui reflète une bonne appropriation du numéro d'urgence par les interlocuteurs. La répartition des appels par mois (Figure 1) montre que la majorité des signalements ont été fait entre juin 2024 et octobre 2024. Le plus grand nombre d'appels a été reçu en juillet 2024 (n=74). La période de novembre 2024 à février 2025 est celle qui a fait l'objet du plus faible nombre de signalements avec un maximum de 19 appels en novembre 2024 et un minimum de 8 appels en janvier 2025. Ces tendances montrent une augmentation du nombre d'appels durant la période de reproduction des tortues marines.

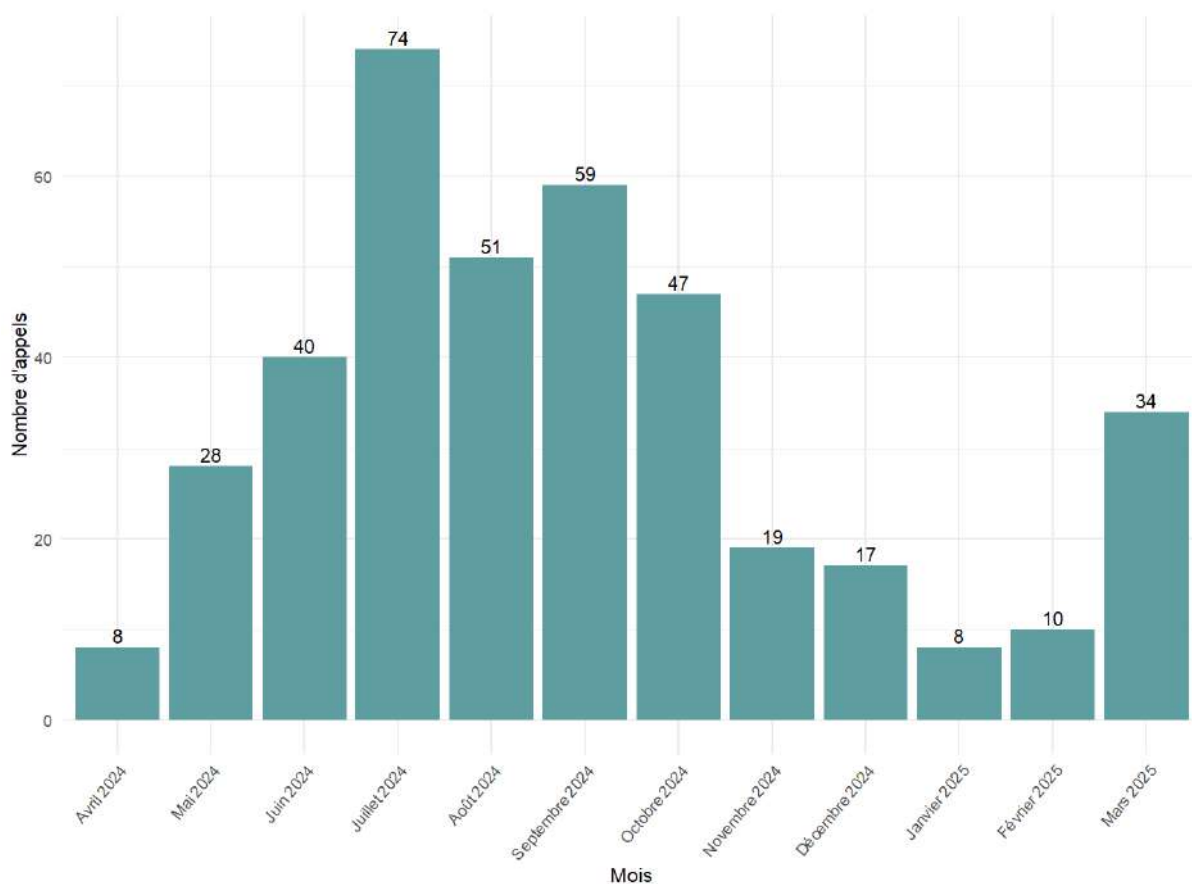


Figure 1 : Répartition par mois du nombre d'appels reçus par la coordination RETOM

3.2 TYPES DE SIGNALEMENTS

Parmi les 395 appels reçus, 15,7% (n= 62) ne concernaient pas une urgence pour des tortues marines (erreur de numéro, demande de renseignements, autre espèce, trace de ponte...) (Figure 2). Les signalements indiqués « NA » concernent des appels manqués dont les personnes n'ont pu être recontactées ou des démarches téléphoniques.

Pour les signalements concernant des tortues marines (81,3% ; n=321), le plus grand nombre d'appels ont concerné des tortues en ponte (23,4% ; n=75) avec 16 appels de re-signalements de situations déjà remontées. Les appels concernant des tortues mortes en mer ou échouées arrivent en seconde position, représentant 32,4% des appels (n=104). Les tortues mortes échouées sur la plage ont fait l'objet de 20,9% des appels (n=67) avec 29 re-signalements. Ainsi, 11 tortues vertes, 11 tortues imbriquées et 16 tortues dont l'espèce n'a pas pu être identifiée ont été signalées mortes sur les plages de Martinique. Les tortues mortes en mer ont, quant à elles, fait l'objet de 11,5% des signalements (n=37) avec six re-signalements. Six



tortues vertes, huit tortues imbriquées et 17 tortues dont l'espèce n'a pas pu être identifiée ont été signalées mortes dans les eaux de Martinique.

Les émergences et les nids problématiques (érodés par la houle ou de fortes pluies) ont également concerné de nombreux appels avec respectivement 10,6% (n=34) et 7,8% des appels (n=25), dont cinq re-signalements pour les nids problématiques. Parmi les 34 appels concernant des émergences, six ont été réceptionnés pour des désorientations de juvéniles (restaurants, lampadaires...) et quatre pour signaler des mauvais comportements des passants (manipulations, juvéniles récupérés...). Des désorientations et des comportements de dérangements de tortues adultes ont également été signalés avec respectivement 3,4% (n=11 ; dont cinq re-signalements) et 4,4% (n=14 ; dont six re-signalements) des appels. Ces différents signalements de désorientations et de mauvais comportements face à ces animaux illustrent les problématiques de nuisances lumineuses sur les plages de Martinique ainsi qu'un manque de sensibilisation du grand public sur les comportements à adopter lors d'observations de ces espèces.

Des tortues en détresse (bloquée dans une ravine ou des rochers par exemple) ont fait l'objet de 4,1% des appels (n=13 ; dont 3 re-signalements). Enfin des appels concernant des tortues marines prises dans des engins de pêche ont aussi été réceptionnés. Au total, ceux-ci ont représenté 6,2% (n=20) des appels avec 3,4% pour des tortues retrouvées mortes (n=11) et 2,8% pour des tortues vivantes (n=9).

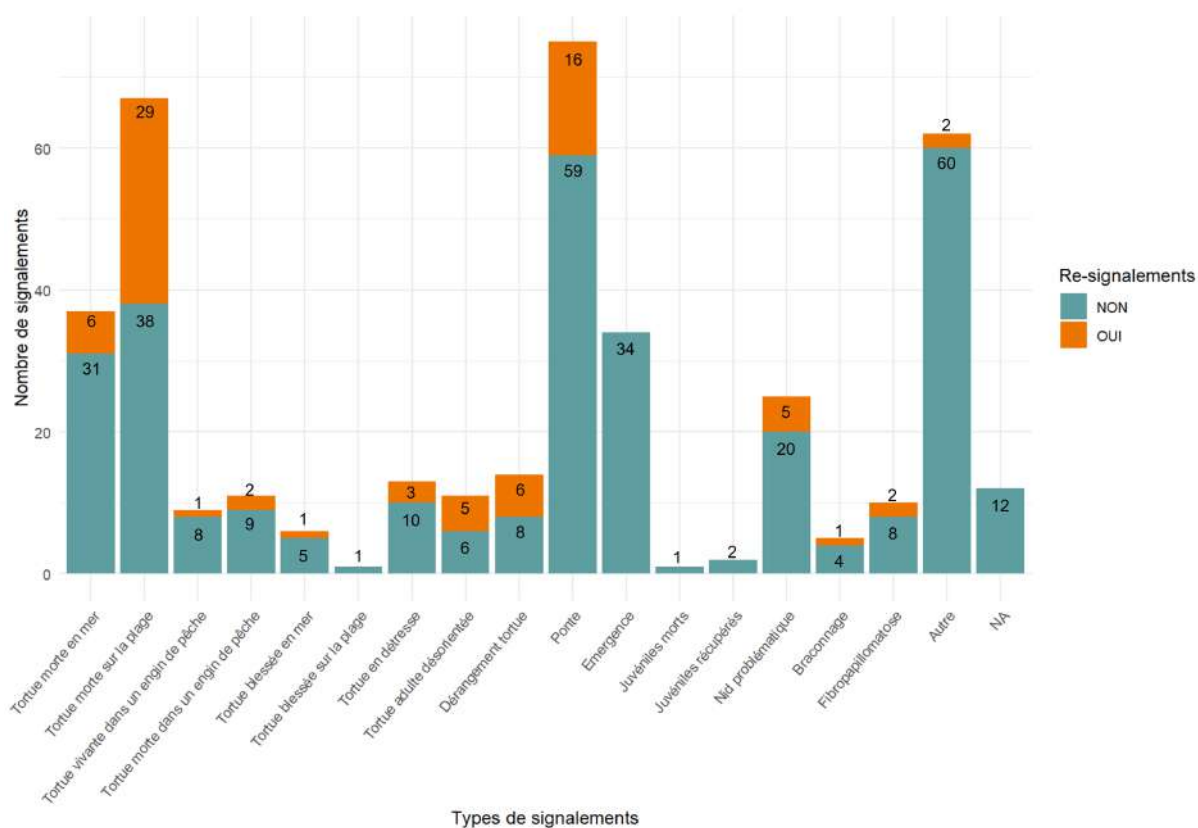


Figure 2 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon le type de signalement

3.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SIGNALEMENTS

La Martinique a été divisée en quatre secteurs (Annexe 1) de manière à évaluer la répartition des signalements reçus. Parmi les 321 appels concernant des tortues marines reçus par la coordination du RETOM, neuf ont concerné des situations en Guadeloupe. Les appelants ont alors été redirigés vers le numéro d'urgence du Réseau Échouage des Tortues Marines de Guadeloupe. Pour les appels concernant la Martinique, la majorité ont concerné la côte Caraïbe avec 37,7% (n=121) des appels au Nord et 34,6% (n=111) des appels au Sud. Sur la côte Atlantique, le Sud a fait l'objet de 13,4% des appels (n=43) et le Nord de 11,5% des appels (n=37) (Figure 3).

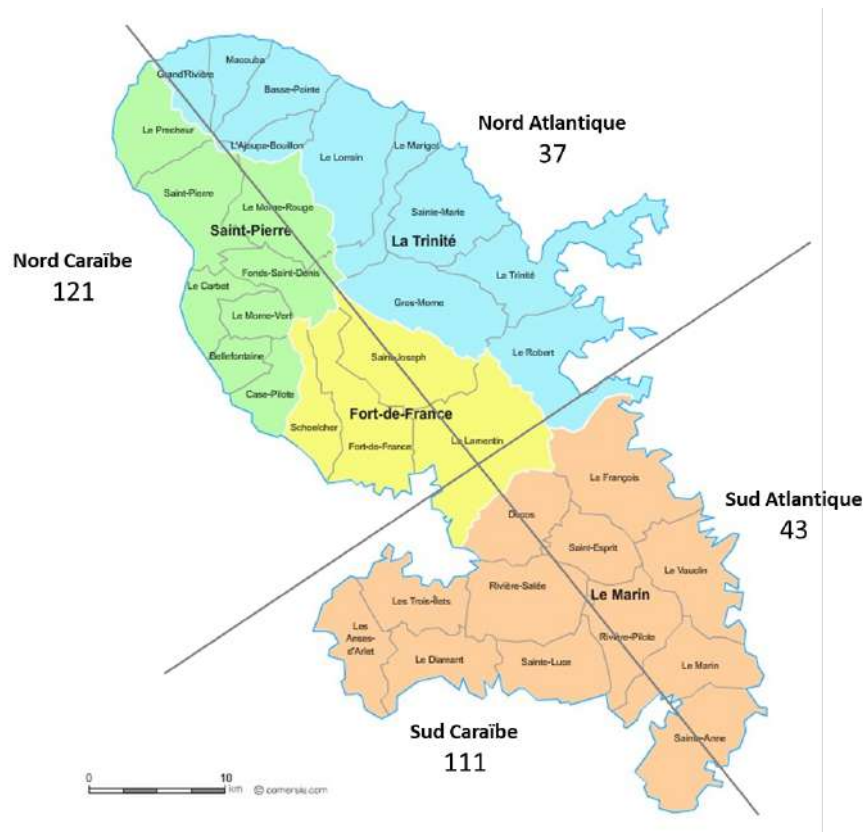


Figure 3 : Répartition géographique des appels reçus par la coordination du RETOM

3.4 SIGNALEMENTS PAR ESPECE

Malgré les efforts déployés, les observations de tortues marines signalées ne permettent pas toujours l'identification de l'espèce (nid, tortue fortement décomposée, photo non exploitable pour déterminer l'espèce...). Ces signalements représentent 36% des appels reçus ($n=142$) (Figure 4). Pour les tortues dont l'espèce a pu être identifiée, les tortues imbriquées ont fait l'objet du plus grand nombre d'appels avec 27,6% des signalements ($n=109$). Les tortues vertes ont concerné 13,9% des appels ($n=55$) et les tortues luth 5,1% des appels ($n=20$).

Des appels ont également concerné d'autres espèces que des tortues marines (6,7% ; $n=26$), telles que des tortues de terre, des iguanes ou des oiseaux. Les signalements indiqués « NA » ne se rapportaient pas à des animaux (demande de stage, demande de renseignements...).

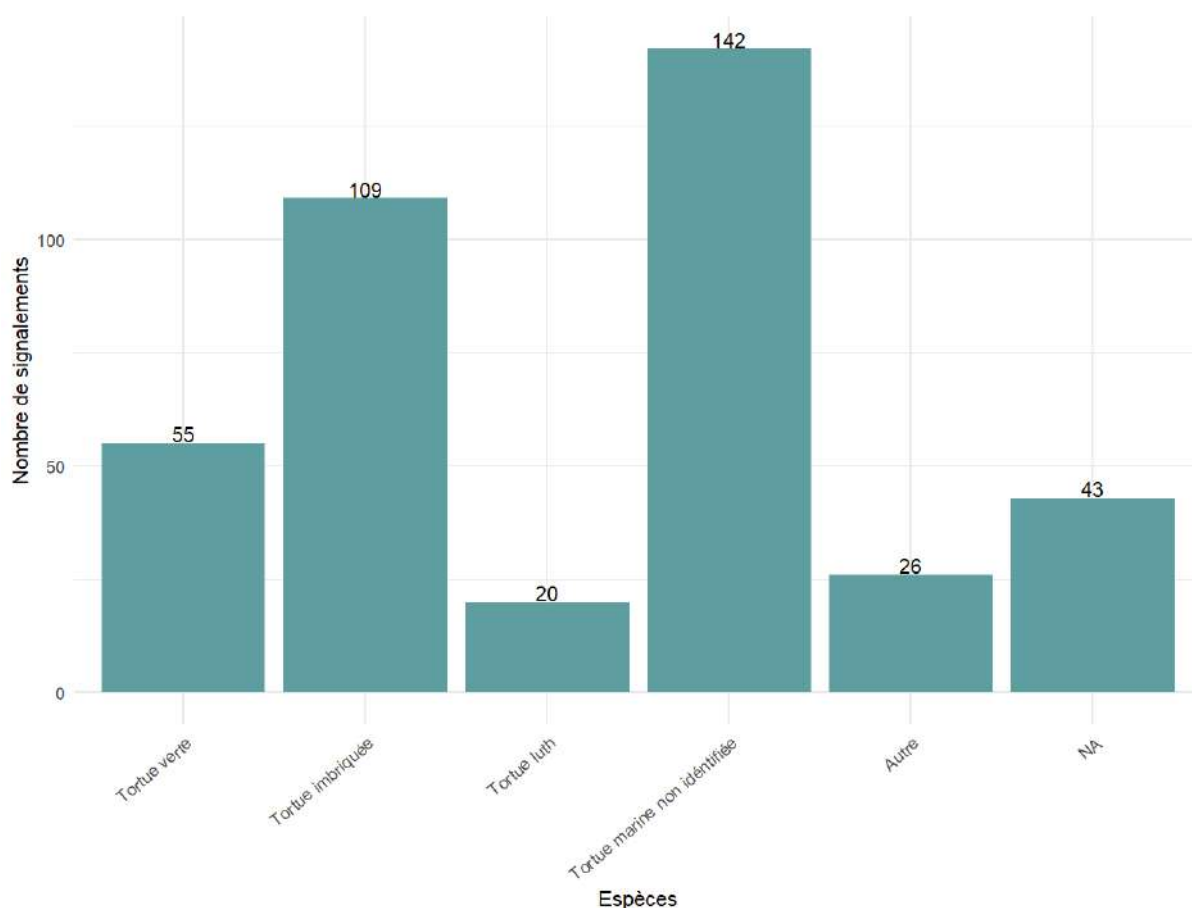


Figure 4 : Nombre d'appels reçus par la coordination RETOM selon l'espèce

Concernant les secteurs de signalements des différentes espèces, 51,4% des signalements de tortues imbriquées ont été fait dans le Nord Caraïbe. 50,9% des signalements de tortues vertes et 55% des signalements de tortues luths ont été fait dans le Sud Caraïbe (Annexe 2).

3.5 SIGNALEMENTS PAR CATEGORIE D'INFORMATEUR

Comme pour les années précédentes, la très grande majorité des appels reçus ont été passé par des particuliers (73,4% ; n=290), ce qui montre une bonne connaissance du numéro d'urgence ou une facilité à trouver les coordonnées du RETOM (Figure 5). Pour la période étudiée, les services d'urgence (gendarmes, policiers, pompiers) ont été la seconde source de remontée d'information avec 7,6% des appels (n=30). Les membres du réseau et les opérateurs nautiques (clubs de plongée, excursionnistes...) ont également fait partie des acteurs ayant fait remonter régulièrement des informations avec respectivement 5,8% (n=23) et 5,1% (n=20) des appels. Enfin, les services de l'État (PNMM, ONF...) et les services territoriaux (brigades de l'environnement, employés municipaux...) ont également transmis

des signalements avec 4,3% (n=17) des appels pour les premiers et 2,8% (n=11) pour les seconds.

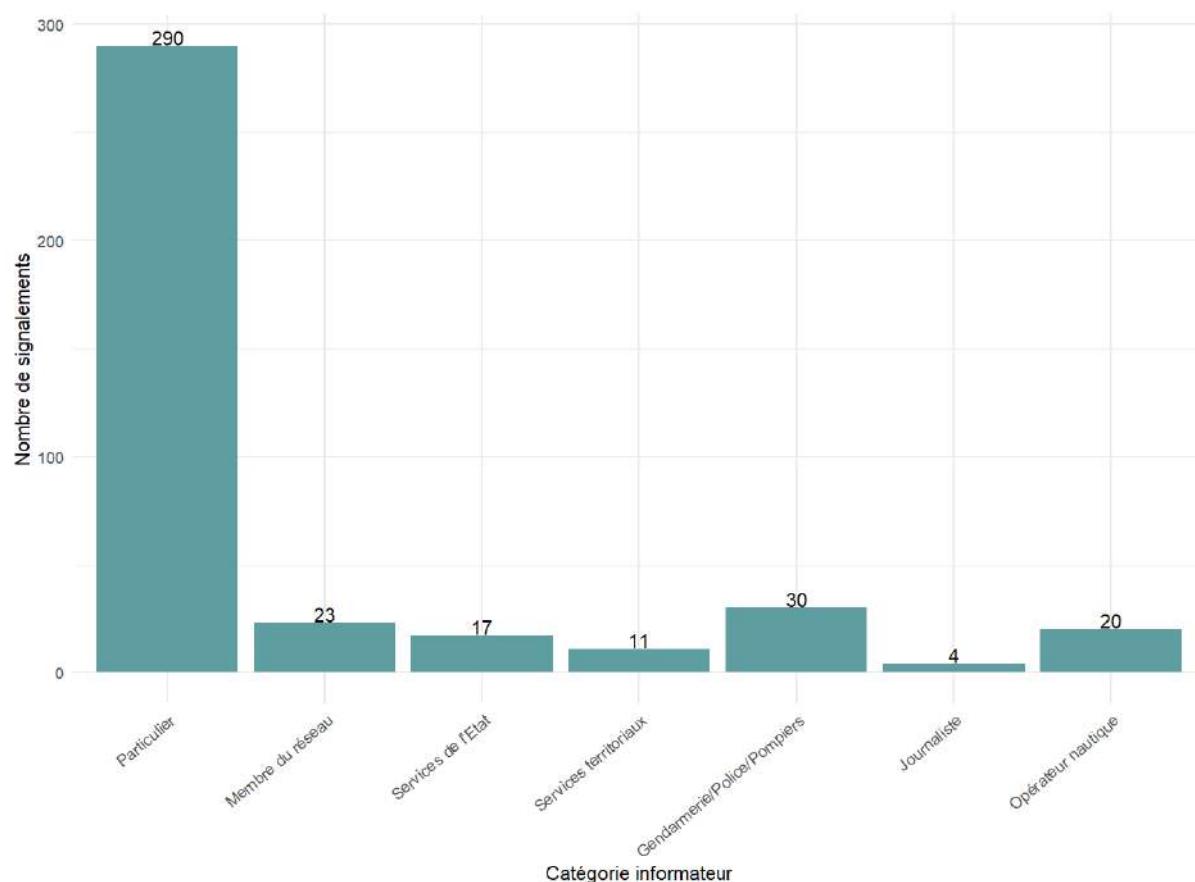


Figure 5 : Nombre d'appels reçus par la coordination RETOM selon la catégorie d'informateur

3.6 ACTIONS APRES RECEPTION DES APPELS

3.6.1 ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE RETOM

Une grande partie des appels réceptionnés n'ont pas nécessité la mise en place d'une intervention (55% ; n=216) (Figure 6). En effet, ces appels concernaient par exemple des situations de ponte ou d'urgence sans difficulté, des signalements répétés pour des situations déjà connues de la coordination, des signalements ne concernant pas la Martinique ou tout autre appel ne concernant pas les tortues marines. Pour une partie des appels, aucune action n'était possible (31,1% ; n=123). Ces signalements peuvent correspondre à des tortues mortes observées au large, des informations transmises trop tardivement, des nids érodés, mais englobent aussi les appels reçus avant le renouvellement de la DEP ou encore des interventions impossibles par manque ou indisponibilité de bénévoles sur certains secteurs.

Parmi tous les appels concernant les tortues marines, 16,5% (n=53) ont fait l'objet d'une intervention. 51% des interventions (n=27) ont été réalisées par un membre du RETOM et 32% (n=17) par les membres de la coordination. Dans ces cas-là l'équipe de la coordination s'est rendue directement sur place ou a guidé les appelants au téléphone pour leur indiquer les bons gestes et rappeler la réglementation. Pour finir, 17% des interventions (n=9) ont été réalisées par des gendarmes, policiers ou pompiers, également encadrés par la coordination.

Malgré le renouvellement de la DEP et de la nécessité de suivre une formation de recyclage pour les bénévoles formés depuis plus de trois ans, une grande partie de ces interventions ont tout de même pu être réalisées, sans manipuler les individus.

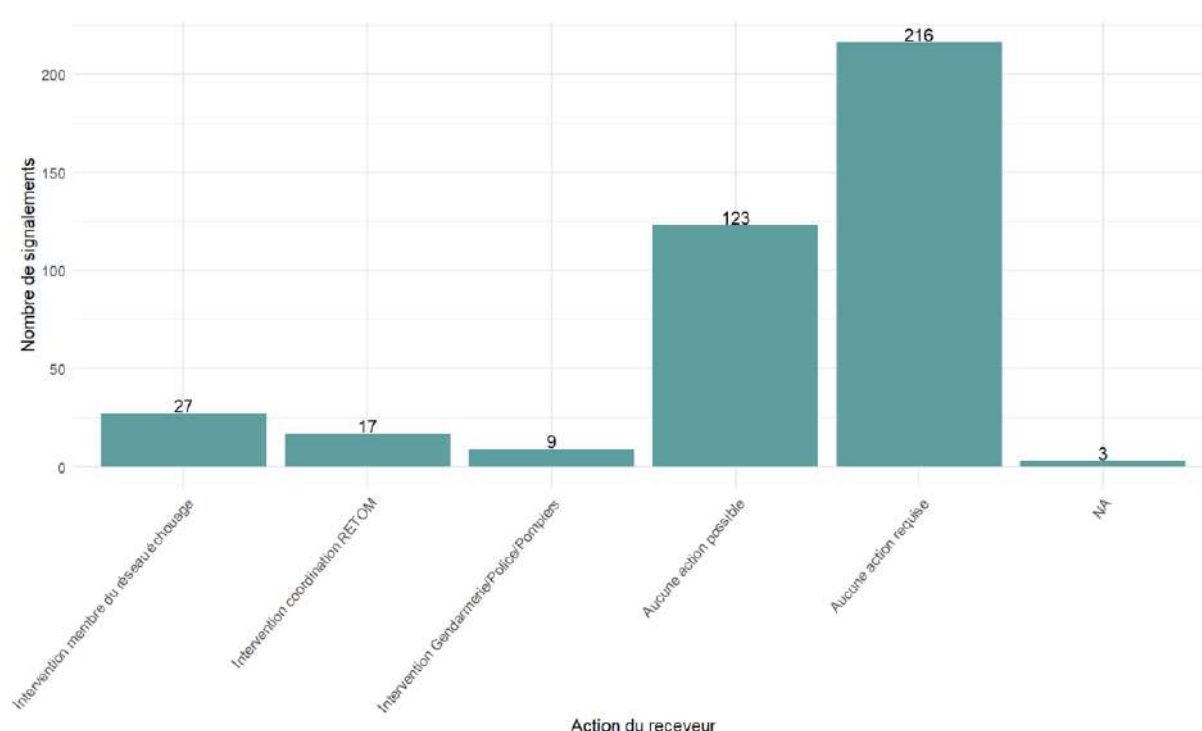


Figure 6 : Types d'actions mises en place par la coordination du RETOM

3.6.2 LES INTERVENTIONS SELON LES DIFFERENTS TYPES DE SIGNALEMENTS

Les tortues mortes sur la plage ont fait l'objet de 24,5% du nombre total d'interventions avec 13 interventions pour 67 signalements reçus (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Celles-ci sont réalisées dans l'objectif de prendre les informations nécessaires sur les cadavres (identification de l'espèce, photos, estimations de la taille, blessures visibles...). Six tortues imbriquées, six tortues vertes et une dont l'espèce n'a pas été identifiée ont fait l'objet d'une intervention. Huit de ces interventions ont été réalisées par des membres bénévoles,

quatre par la coordination du RETOM et une par la police municipale. En l'absence de DEP ou de bénévole habilité, si l'appelant procurait toutes les informations possibles sans manipulation des animaux, aucune intervention n'était organisée. Dans le cas contraire, les bénévoles et la coordination ont uniquement collecté les informations accessibles visuellement pour bancariser les données nécessaires avant appel des services techniques pour évacuation de la carcasse.

Les émergences ont représenté 20,75% des interventions avec 11 interventions pour 34 signalements reçus. Celles-ci ont été mises en place afin de réorienter des juvéniles désorientés par la lumière, de dégager le passage lorsqu'il y avait beaucoup de débris ou d'humidifier le sable en cas d'émergence en pleine journée. Neuf interventions ont été réalisées pour des émergences de tortues imbriquées et deux pour des juvéniles non identifiés. Celles-ci ont été réalisées par les membres du RETOM (9 interventions), la coordination du RETOM (3 interventions) ou par les gendarmes (1 intervention).

15,1% des interventions ont concerné des tortues en détresse avec huit interventions pour 13 signalements réceptionnés. Celles-ci ont été mises en place, pour libérer des individus coincés (sargasses, ravine, rochers...) en dégagant le chemin ou, en dernier recours, en portant l'animal. Une tortue luth, une tortue non identifiée et six tortues imbriquées ont fait l'objet de ces interventions. Cinq d'entre elles ont été réalisées par la coordination du RETOM, deux par des bénévoles et une par les pompiers. La prise en charge et les procédures d'interventions de ce type de cas durant l'absence de DEP a systématiquement été soumise à validation auprès des instances de coordination et d'animation du PNATMAF (DEAL Martinique et ONF).

Les pontes ont représenté 13,2% du total des interventions avec sept interventions pour 75 signalements reçus. Celles-ci ont notamment été mises en place pour réguler la foule et limiter le dérangement des tortues. Deux tortues luths, quatre tortues imbriquées et une non-identifiée ont été concernées par ces interventions. Trois d'entre elles ont été réalisées par la coordination RETOM, trois par des membres bénévoles et une par les gendarmes.

Les tortues adultes désorientées ont fait l'objet de 9,4% des interventions avec cinq interventions pour 11 signalements reçus. De la même manière que pour les émergences, ces interventions ont été mise en place pour rediriger les individus désorientés par la lumière et limiter le dérangement en cas de forte affluence. Deux tortues imbriquées et trois non identifiées (ces tortues n'étaient plus présentes à l'arrivée de l'intervenant) ont été concernées par ces interventions. Celles-ci ont été réalisées par des membres bénévoles du RETOM (quatre interventions) et la coordination du RETOM (une intervention).

Les situations de dérangements de tortues et de juvéniles récupérés ont chacune concerné deux interventions (3,8%). Les dérangements ont été observés sur des tortues vertes et ont fait l'objet d'une intervention des gendarmes. Pour les juvéniles récupérés, une intervention a été réalisée par la coordination du RETOM et la seconde par un bénévole.

Les tortues mortes dans un engin de pêche, le braconnage, les nids problématiques et les tortues mortes en mer ont également fait l'objet d'une intervention pour chacune des catégories. La tortue retrouvée dans l'engin de pêche ainsi que celle retrouvée en mer était des tortues imbriquées. Les interventions sur le nid problématiques et sur la tortue morte en mer ont été réalisées par des bénévoles du RETOM. Les deux autres ont été effectuées par des gendarmes. Les interventions concernant des tortues capturées accidentellement dans des engins de pêche ou du braconnage sont évaluées et réalisées par les autorités compétentes.

Tableau 1 : Répartition par type de signalement du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM

TYPE DE SIGNALEMENT	NOMBRE D'INTERVENTIONS	POURCENTAGE DES INTERVENTIONS
Tortue morte sur la plage	13	24,5
Émergence	11	20,75
Tortue en détresse	8	15,1
Ponte	7	13,2
Tortue adulte désorientée	5	9,4
Dérangement tortue	2	3,8
Juvéniles récupérés	2	3,8
Torte morte dans un engin de pêche	1	1,8
Braconnage	1	1,8
Nid problématique	1	1,8
Tortue morte en mer	1	1,8

3.7 INTERVENTIONS PAR ESPECE

Il apparait que la majorité des interventions ont été réalisées pour des tortues imbriquées (54,7% ; n=29) (Tableau 2). Les tortues vertes et les tortues luth ont respectivement fait l'objet de 15,1% (n=8) et 5,6% (n=3) des interventions. Enfin, pour 22,6% (n=12) des interventions l'espèce n'a pu être identifiée avec certitude à l'aide d'une photo (émergence désorientée, tortue décomposée...).

Tableau 2 : Répartition par espèce du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM

ESPECE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Tortue imbriquée	29
Tortue non identifiée	12
Tortue verte	8
Tortue luth	3

3.7.1 SECTEUR ET PERIODE D'INTERVENTION

Le secteur pour lequel les interventions ont été les plus nombreuses est celui du Nord Caraïbe avec 34% (n=18) des interventions (Tableau 3). 30,2% (n= 16) des interventions ont été réalisées dans le Sud Caraïbe, 24,5% (n=13) dans le Sud Atlantique et 11,3% (n=6) dans le Nord Atlantique.

Tableau 3 : Répartition par secteur du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM

SECTEUR	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Nord Caraïbe	18
Sud Caraïbe	16
Sud Atlantique	13
Nord Atlantique	6

La majorité des interventions ont été effectuées entre juillet 2024 et septembre 2024 avec 67,9% des interventions (n=36) (Tableau 4). Durant cette période, qui correspond au pic d'activité de ponte des tortues marines (montée des adultes sur la plage et émergences des juvéniles), les actions ont été principalement déclenchées pour ces raisons.

Tableau 4 : Répartition par mois du nombre d'interventions mises en œuvre par le RETOM

MOIS	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Avril 2024	0
Mai 2024	5
Juin 2024	4
Juillet 2024	13
Août 2024	11
Septembre 2024	12
Octobre 2024	1
Novembre 2024	2
Décembre 2024	1
Janvier 2025	0
Février 2025	0
Mars 2025	4

4 AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

4.1 COMMISSION THEMATIQUE « ECHOUAGES ET DETRESSES »

Selon la décision 15 de la commission thématique « Conservation en mer » de 2022, la commission thématique portant sur les échouages et les tortues marines en détresse a été organisée par Aquasearch et s'est tenue le 29/11/2024. Cette commission visait à rassembler les acteurs concernés par des cas d'échouages ou de détresses de tortues marines en Martinique, afin de réfléchir collectivement à leur prise en charge et d'améliorer et optimiser la gestion des différents cas par le RETOM (liste des participants en Annexe 3). Elle a permis de revoir le cadre légal et les procédures existantes, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain, et de proposer ensemble des solutions concrètes (ordre du jour en Annexe 4). La participation active des membres de cette commission a conduit à formuler des pistes d'amélioration pour une meilleure prise en charge pour certains cas identifiés. Un compte-rendu détaillé de cette commission thématique a été rédigé et est disponible auprès de l'animation du PNATMAF.

4.1.1 VALIDATION ET SIGNATURE DE LA CHARTE RETOM

Parmi les thématiques abordées lors de la commission thématique « Échouages et Détresses », la charte RETOM a été finalisée et validée par l'équipe du PNATMAF. Celle-ci a pour objectif d'assurer les bonnes pratiques des intervenants du RETOM en apportant un cadre d'intervention et en rappelant les obligations des parties prenantes. Tous les intervenants du RETOM ont donc été invités à signer cette charte afin de pouvoir réaliser les interventions.

4.2 MISE A JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES INSCRITS SUR LA DEP

La formation des nouveaux membres et le recyclage des bénévoles formés depuis plus de trois ans se sont tenues les 28 et 29 mars 2025. Suite à cela, l'annuaire du réseau RETOM a été mis à jour et la nouvelle liste a été transmise à l'équipe de coordination du PNATMAF pour mise à jour des membres inscrits sur la DEP en cours de validité.

4.2.1 FORMATION DES NOUVEAUX BENEVOLES

La formation des nouveaux bénévoles s'est tenue sur un jour et demi, les 28 et 29 mars 2025. La première journée s'est déroulée dans les locaux du Grand Port Maritime de Martinique à Fort-de-France (Figure 7). Cette session (de 8h à 15h) a permis de présenter le cadre réglementaire concernant les tortues marines en Martinique, ainsi que la biologie de ces espèces, les menaces qu'elles subissent et enfin les modalités de fonctionnement du réseau échouage. Plusieurs notions ont été abordées :

- **Partie 1 : Réglementation** (présentée par P. Bellenoue et L. Renia). Cette section a permis de retracer le contexte historique et réglementaire de la protection des tortues marines, aux échelles nationale et internationale. Le Plan National d'Action en faveur des tortues marines des Antilles françaises (PNATMAF) et la Dérogation Espèces Protégées (DEP) ont également été abordés.
- **Partie 2 : Évolution, espèces et adaptations des tortues marines** (présentée par A. Correia et M. Poupard). L'objectif était de familiariser les nouveaux bénévoles avec l'écologie des tortues marines, en mettant l'accent sur les espèces présentes en Martinique.
- **Partie 3 : Menaces et causes de mortalité** (présentée par A. Correia et M. Poupard). Cette partie a mis en lumière les menaces pesant sur les tortues marines, qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique. Le rôle de sensibilisation des bénévoles auprès du grand public a également été souligné.
- **Partie 4 : Procédure d'alerte et intervention** (présentée par N. Duporge). Cette dernière partie a détaillé l'ensemble du protocole d'intervention dans le cadre du RETOM. La conduite à tenir et les actions à mener ont été présentées selon les différents cas de figure (tortues mortes ou en détresse).

À la fin de chaque intervention, une session d'échanges a été proposée afin d'éclaircir les points abordés



Figure 7 : Photographies prises durant la formation des nouveaux bénévoles le 28/03/25

Au total, 29 nouveaux bénévoles ont été formés et ont signé la charte du réseau échouage des tortues marines. La Figure 8 représente la proportion des nouveaux bénévoles inscrits en fonction de leur structure. 44% des nouveaux inscrits sont des particuliers et ne proviennent pas d'une institution en lien avec les tortues marines, 10% sont associés aux services de l'Etat. Le reste des personnes sont des membres d'associations, des scientifiques et des agents dépositaires de l'autorité publique (polices/gendarmes).

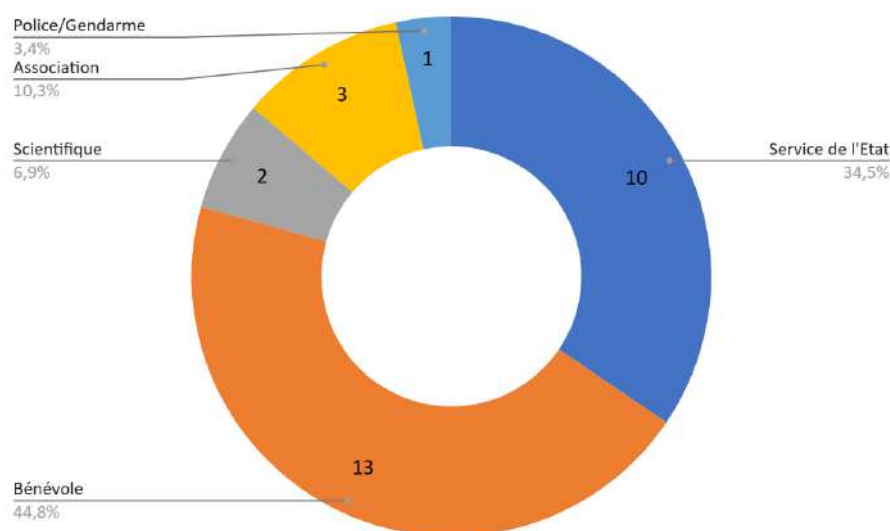


Figure 8 : Proportion des nouveaux bénévoles participants à la formation 2025 en fonction de leur secteur d'activité

La deuxième partie de la formation des nouveaux bénévoles s'est déroulée le lendemain lors du recyclage des membres formés depuis plus de trois ans.

4.2.2 RECYCLAGE DES BENEVOLES

Le recyclage, ainsi que la partie « mise en pratique » de la formation des nouveaux bénévoles, ont eu lieu le matin du 29 mars 2025, sur la plage de Madiana à Schoelcher (8h-12h). Le Carbet des Sciences a mis à disposition le matériel pédagogique du Réseau Tortue Marine de Martinique pour faciliter l'assimilation par les participants : trois maquettes de tortues (imbriquée, verte et luth), ainsi que le chapiteau de la caravane de sensibilisation.

La matinée s'est articulée en deux grandes parties. La première a permis de rappeler les procédures à suivre selon les différents cas d'échouages, puis trois ateliers pratiques ont été proposés, animés par l'équipe d'Aquasearch :

- **Atelier 1** : Procédure à suivre en cas d'échouage d'une tortue morte sur la plage.
- **Atelier 2** : Procédure à appliquer pour une tortue vivante en difficulté sur le rivage.
- **Atelier 3** : Étude de cas pratiques à partir de photos d'interventions réelles.

Trois groupes d'une quinzaine de personnes ont été constitués afin que chacun puisse participer tour à tour à l'ensemble des ateliers. La matinée s'est conclue par un pot de l'amitié pour dynamiser la cohésion entre les bénévoles (Figure 9).



Figure 9 : Photographie de la matinée à la plage de Madiana pour le recyclage et la formation des bénévoles

Au total, 51 personnes ont participé à la session de recyclage organisée dans la matinée. Parmi elles, 31 % appartenaient aux services de l'État, tandis que 16 % ne dépendaient

d'aucune structure en lien avec les tortues marines (Figure 10). Les scientifiques représentaient 14 % des participants, les clubs de plongée 12 %, et les opérateurs nautiques ainsi que les associations, chacun 10 %. Les services départementaux d'incendie et de secours constituaient la catégorie la moins représentée, avec 8 % de participation.

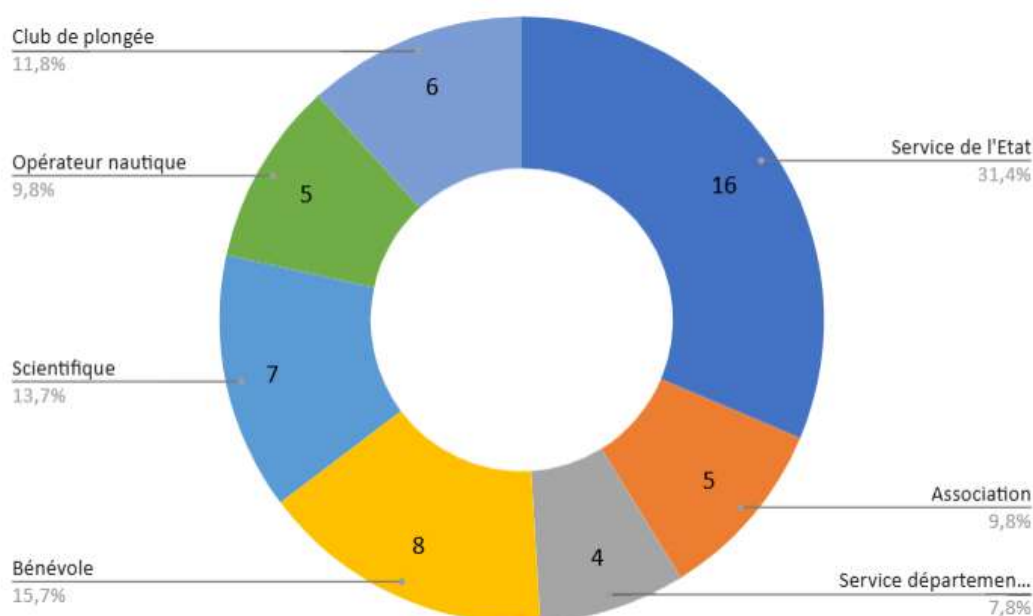


Figure 10 : Proportion des personnes recyclées en fonction de leur secteur d'activité

Le Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique compte désormais 112 bénévoles habilités, tous signataires de la charte du RETOM. La dernière formation ayant eu lieu en 2023, une partie des membres a dû suivre une session de recyclage, leur habilitation datant de plus de trois ans.

Le secteur Sud-Caraïbe est celui qui compte le plus d'intervenants mobilisables, avec 68 bénévoles actifs. Ils sont 47 à pouvoir intervenir dans le Nord-Caraïbe et 41 dans le Sud-Atlantique. Le Nord-Atlantique est le secteur mobilisant le moins de personnes, avec 32 intervenants (Tableau 5). À noter que plusieurs bénévoles sont mobilisables sur plusieurs secteurs, ce qui explique que la somme des effectifs dépasse le total de 112.

Tableau 5 : Nombre de personnes pouvant intervenir après la formation en fonction des secteurs de Martinique

Sud-Atlantique	Sud-Caraïbe	Nord-Atlantique	Nord-Caraïbe
41	68	32	47

4.3 CREATION D'UN GROUPE WHATSAPP « INTERVENTIONS EN MER »

Au regard des problématiques récurrentes évoquées lors de la commission thématique « Échouages et Détresses », il a été proposé de mettre en place un outil de communication facilitant les interventions lors de situations d'urgence en mer (tortue prise dans un engin de pêche ou blessée en mer). Ainsi, un groupe WhatsApp restreint a été créé fin mars 2025, réunissant uniquement les acteurs et institutions disposant de moyens nautiques, logistiques ou de capacités de contrôle des engins de pêche. Mis en place en concertation avec l'Assomer dans le cadre du projet Brigade d'Intervention Maritime (BIM), ce groupe vise aussi à intervenir en amont lors de situations à risque pour les tortues, comme la récupération d'engins de pêche fantômes. Ce groupe a pour but de fluidifier les échanges entre les acteurs concernés tout en limitant les intermédiaires afin d'améliorer l'efficacité des interventions.

4.4 MISE A JOUR DES SUPPORTS POUR LES BENEVOLES

Les documents d'intervention à destination des bénévoles ont été révisés lors de l'organisation de la formation de mars 2025 :

- ✓ Les supports de formations ont été actualisés suite au renouvellement de la DEP. Des améliorations aux procédures d'intervention ont également été apportées
- ✓ La fiche d'intervention en ligne a été revue de manière à l'adapter au mieux aux différentes interventions et optimiser son remplissage. Celle-ci est accessible à tous les bénévoles *via* le lien suivant :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxzMBtMpue13TXcS3O07iwyNg7OyT1KlcpLsEAgpiTI1KZg/viewform>
- ✓ Un QR code redirigeant vers le formulaire d'intervention a également été généré pour permettre aux bénévoles d'accéder plus facilement au formulaire.
- ✓ Un document synthétique imprimable rappelant les étapes d'intervention pour chaque cas a été créé et transmis aux bénévoles pour leur servir de Guide d'intervention. Il inclut le QR code d'accès à la fiche d'intervention.



4.5 NEWSLETTER

Deux Newsletters ont été transmises à tous les membres du RETOM, une en septembre 2024 et la deuxième en mars 2025 (Annexes 5 et 6). Ces envois ont pour objectif de conserver la dynamique du réseau, de favoriser l'échange d'informations entre les membres et de valoriser la mobilisation et les interventions des bénévoles. Elles permettent également de faire un bilan des signalements reçus et des actions menées, ainsi que de mettre en avant certaines interventions marquantes.

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Bien que le nombre d'appels ait diminué par rapport à l'année précédente (523 appels pour la période avril 2023 – avril 2024), la gestion de la coordination du RETOM pour la période avril 2024 à mars 2025 a montré qu'un grand nombre de signalements ont été transmis par des particuliers. Cela témoigne d'une bonne connaissance du numéro d'urgence et d'une facilité d'accès sur internet. Une réactivité des bénévoles a également été constatée lors des demandes d'interventions, montrant une bonne implication des différents acteurs dans le réseau. Cependant, le secteur Atlantique compte toujours un nombre de membres moins important, rendant la mise en place des interventions plus incertaine. La formation dispensée en mars 2025 a permis de cibler des personnes pouvant intervenir sur ces secteurs et devrait permettre une meilleure efficacité d'intervention sur le littoral Atlantique.

Recommandations pour le fonctionnement du RETOM :

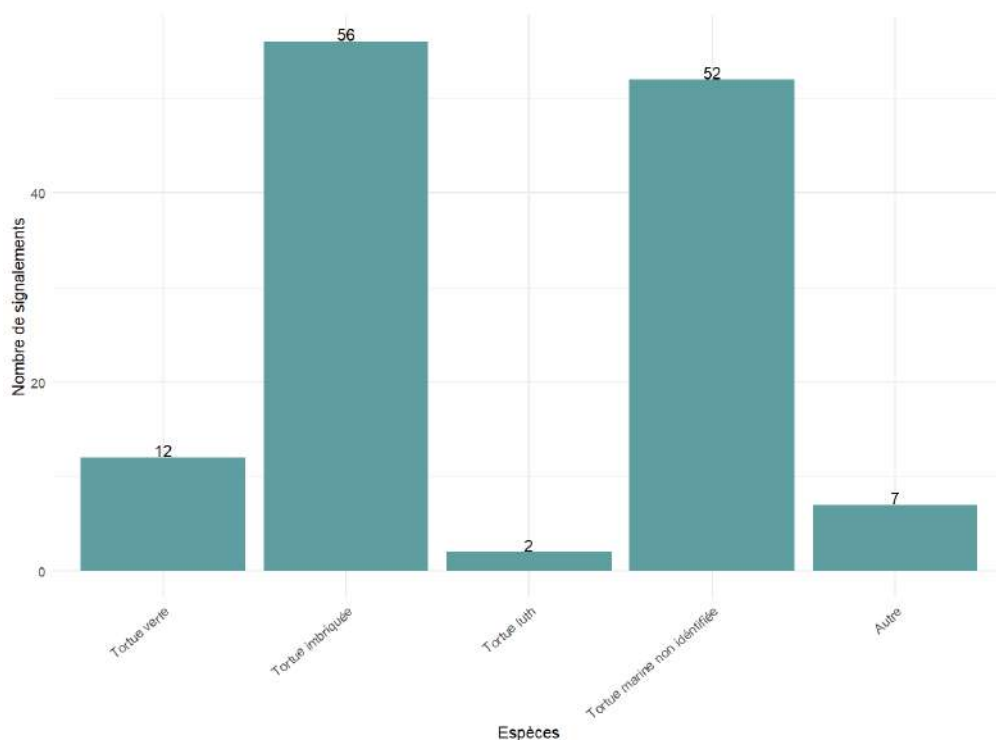
- ✓ Malgré une bonne connaissance du numéro d'urgence, un renforcement de sa communication pourrait être bénéfique (réseaux sociaux, spot publicitaire dans les médias, panneau sur les plages, communication auprès des restaurateurs de plage, etc...).
- ✓ Des panneaux ou supports de communication sur les plages ou dans les restaurants pourraient permettre de rappeler de manière claire et simplifiée les bons gestes face à des pontes ou des émergences pour limiter les mauvais comportements.
- ✓ Des actions de sensibilisation supplémentaires en saison touristique sur plages les plus soumises aux mauvais comportements pourraient également être envisagées.
- ✓ Une communication avec les mairies pour trouver des solutions ou des alternatives face à la pollution lumineuse sur les plages doit être assurée.
- ✓ Un rappel par les autorités compétentes des conditions d'enlèvement des cadavres des tortues à charge des services techniques des communes serait également à prévoir. En effet, certaines mairies doivent encore être rappelées à plusieurs reprises pour que les cadavres soient retirés ou ont indiqué ne pas en être responsables.
- ✓ Une communication plus importante avec les pêcheurs et leurs formateurs au démaillage et à la réanimation doit également être instaurée afin d'assurer la transmission des bons gestes et de la conduite à tenir ainsi que d'assurer la remontée d'information auprès de la coordination du RETOM pour limiter la perte d'informations sur ces interventions.

6 ANNEXES

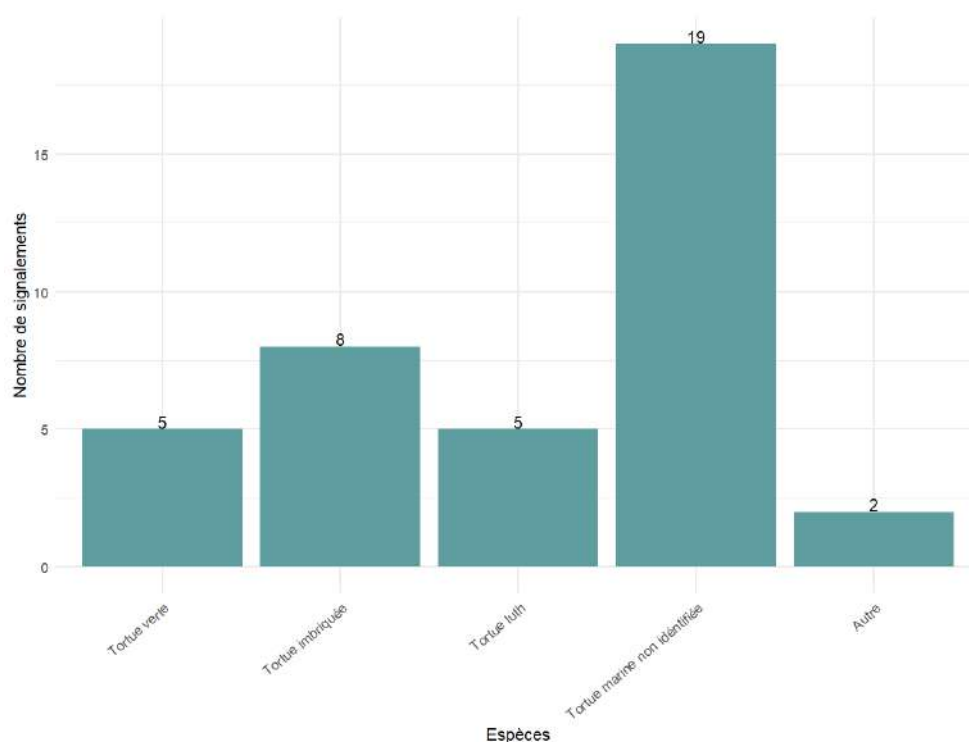
Annexe 1 : Répartition des communes de Martinique par secteur

CARAÏBE		ATLANTIQUE	
NORD	SUD	NORD	SUD
Le Prêcheur	Le Lamentin	Trinité	
Saint-Pierre	Ducos	Sainte Marie	Le Marin
Le Carbet	Rivière-Salée	Le Marigot	Sainte Anne
Bellefontaine	Trois-Ilets	Le Lorrain	Le Vauclin
Case-Pilote	Anses d'Arlet	Basse-Pointe	Le François
Schoelcher	Le Diamant	Macouba	Le Robert
Fort-de-France	Sainte Luce	Grand'Rivière	
	Rivière-Pilote		

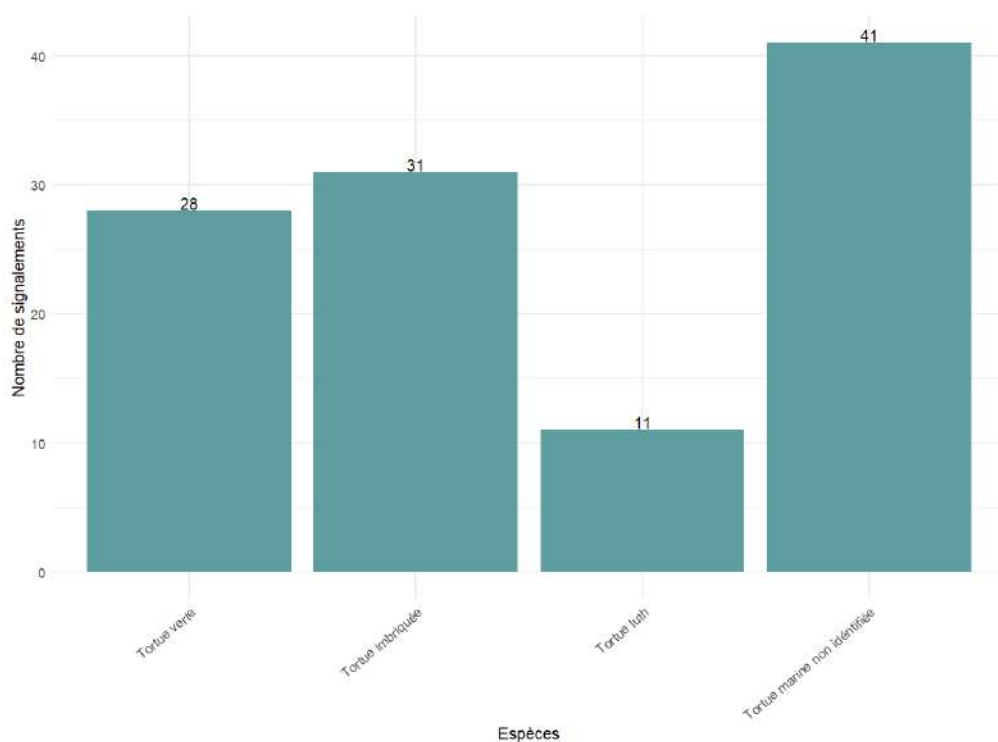
Annexe 2 : Nombres d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce et les différents secteurs géographiques de Martinique



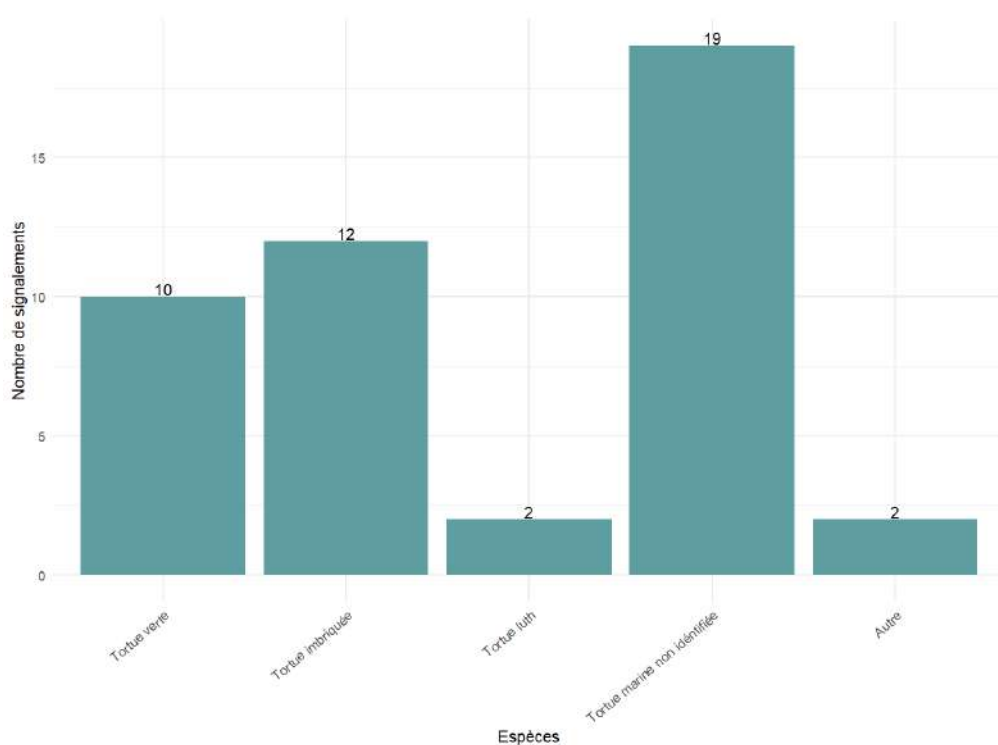
Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce pour le secteur Nord Caraïbe



Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce pour le secteur Nord Atlantique



Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce pour le secteur Sud Caraïbe



Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce pour le secteur Sud Atlantique



Annexe 3 : Liste des participants à la commission thématique « échouages et détresses »

Mr de MONTGOLFIER, Directeur d'Aquasearch

Mme DUPORGE, Cheffe de projet Aquasearch, coordination du RETOM

Mme VALIN, Chargée de mission Aquasearch, coordination du RETOM

Mr GUILLEUX, ONF, Animateur du PNA tortues marines

Mme RENIA, ONF, Chargée d'appui à l'animation du PNA tortues marines

Mme BELLENOUE, Chargée de mission milieu marin DEAL, pilotage du PNA tortues marines

Mr WIRTH, ONF, Responsable de l'unité technique

Mr DICANOT, Agent Brigade Environnement de la C.A.C.E.M.

Mr MOUTOUSSAMY, Agent Brigade Environnement de la C.A.C.E.M.

Mme JOUAN, Direction de la Mer, Service ULAM

Mme THÉRET, Directrice de l'Asso-Mer, coordination du projet BIM

Annexe 4 : Ordre du jour de la commission thématique « échouages et détresses »

Ordre du jour détaillé - commission thématique "échouages et détresse" du PNATMAF : 29 novembre 2024			Durée estimée
Intervenant ou animateur	Sujets	Timing intervention	
Aquasearch B.Montgolfier	Accueil des participants Tour de table Présentation de l'ordre du jour Introduction de l'objectif de la commission	08h00-08h10	10 min
Animation PNA (L. Rénia)	Présentation du PNA tortues marines Gouvernance Enjeux Objectifs Focus sur actions 18 et 19	08h10-08h15	5 min
DEAL (P. Bellenoue)	Renouvellement de la DEP attribuée à l'ONF pour les actions RETOM Contenu Niveaux d'habilitation	08h15-08h30	15 min
Aquasearch N.Duporge	Prélèvements d'échantillons biologiques et stockage Types de prélèvements Lien avec projets de recherche Lieu de stockage Registre de suivi	08h30-08h50	20 min
Aquasearch C.Valin et N. Duporge	Fonctionnement du RETOM et bilan des interventions sur 2023-2024 Fonctionnement Moyens humains et matériels Bilan 2023 (sans DEP) Bilan provisoire 2024 Perspectives 2025	08h50-09h05	15 min
	Intervention N°1 : les tortues marines prises accidentellement dans engins de pêche Chaîne d'intervention Acteurs concernés Points potentiellement bloquants rencontrés Solutions actuelles et futures ?	09h05-09h20	15 min
	Intervention N°2 : les tortues marines retrouvées mortes Chaîne d'intervention Acteurs concernés Points potentiellement bloquants rencontrés Solutions d'amélioration ?	09h20-09h35	15 min
	Intervention N°3 : les tortues marines blessées Chaîne d'intervention Acteurs concernés Points potentiellement bloquants rencontrés Solutions actuelles et futures ?	09h35-09h50	15 min
	Intervention N°4 : les tortues marines désorientées (adulte et nouveau-né) Chaîne d'intervention Acteurs concernés Points potentiellement bloquants rencontrés Solutions d'amélioration ?	09h50-10h05	15 min
Pause 10 min			
OFB (A. préciser)	Cas Particulier N°1 : Suspicion de braconnage sur les tortues marines (adultes, immatures et oeufs) Chaîne d'intervention Procédure Indices à relever	10h15-10h35	20 min
Animation PNA & DEAL (A. Guilleux & P. Bellenoue)	Cas particulier N°2 : Evènements de forte affluence (Mercury Beach, TDY, etc.) Consignes aux organisateurs Procédure stansardisée Mobilisation du RETOM	10h35-10h50	15 min
Animation PNA & Aquasearch (A. Guilleux & C.Valin)	Formations Publics visés Types de formation Financements Calendrier prévisionnel	10h50-11h20	30 min
Aquasearch N.Duporge	Charte du RETOM Proposition de ratification et signature des institutions intégrées au RETOM	11h20-11h50	30 min
Animation PNA & Aquasearch (L. Rénia & C.Valin)	Communicatons Newsletter Publics visés Médias à privilégier	11h50-12h00	10 min
Aquasearch B.Montgolfier	Clôture	12h00	

LA NEWSLETTER DU RETOM

Septembre 2024

Bienvenue dans notre nouvelle newsletter dédiée aux actions du Réseau Echouage Tortues Marines de Martinique. Nous vous invitons à découvrir un bilan des dernières actions du réseau, portées par l'équipe d'Aquasearch et les bénévoles.

LE BILAN DE MARS A AOÛT 2024

Entre le 1^{er} mars 2024 et le 21 août 2024, **213 appels ont été réceptionnés** (Figure 1). La majorité des appels ont été reçus durant les mois de juillet (34,7% ; 74 appels), d'août (20,2% ; 43 appels) et de juin (18,8% ; 40 appels). Le secteur le plus concerné par ces appels était le Nord Caraïbe (32,9% ; 70 appels) (Figure 2).

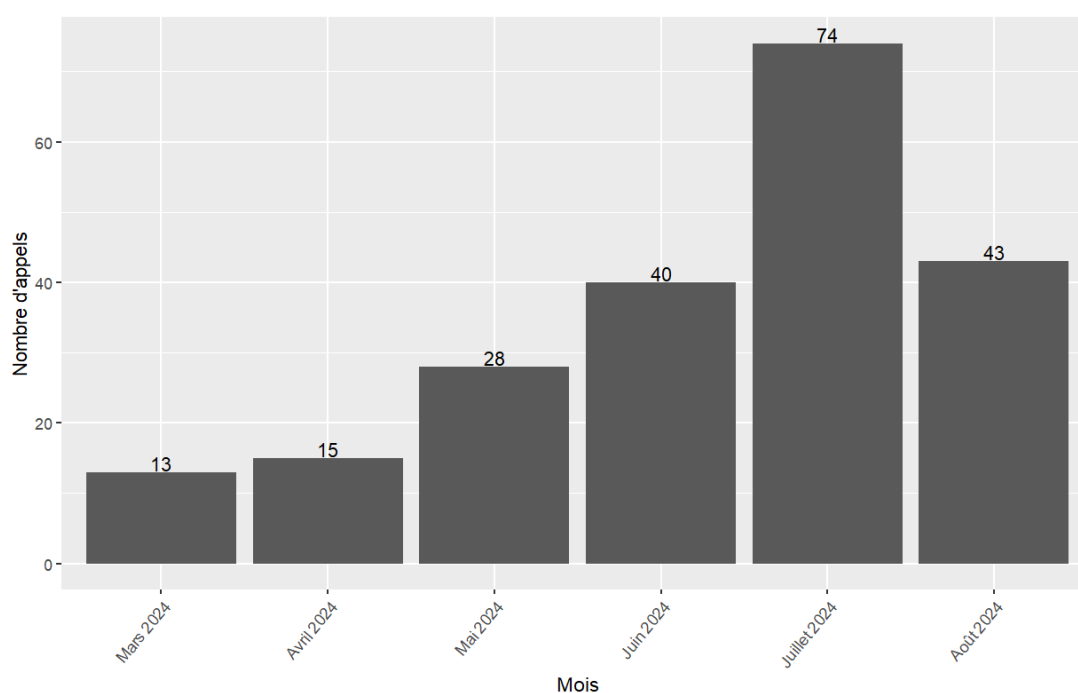
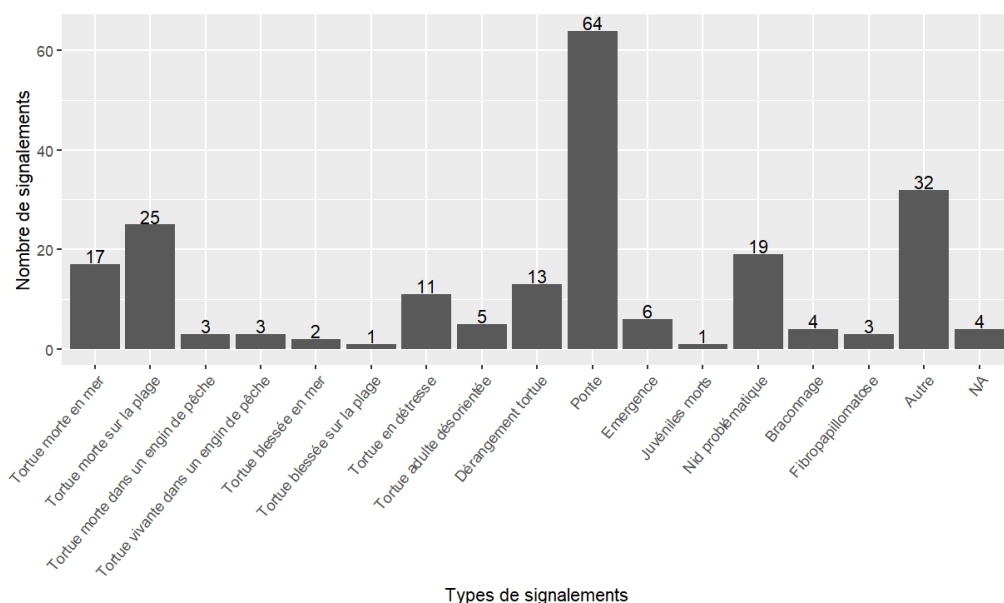


Figure 1 : Nombre d'appels réceptionnés par mois



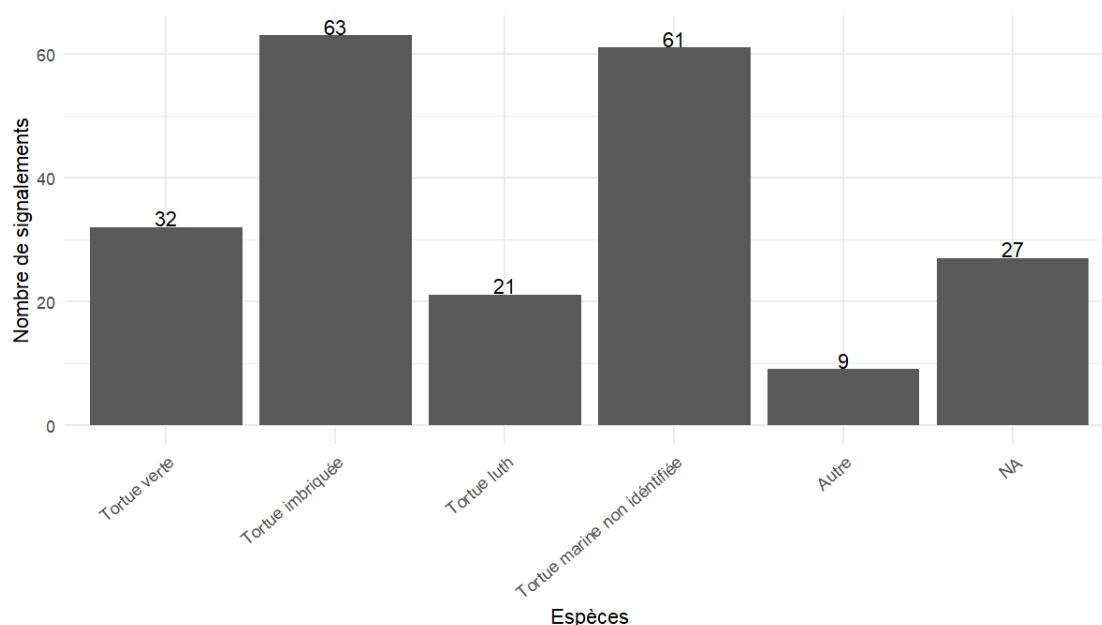
Figure 2 : Nombre d'appels réceptionnés par secteurs

Durant cette période, correspondant au pic de la saison de ponte des tortues marines, la majorité des signalements ont concerné des tortues en ponte (30% ; 64 appels) (Figure 3). Les autres principaux signalements ont été pour des tortues retrouvées mortes sur la plage avec 11,7% des appels (25 appels) et des tortues retrouvées mortes en mer avec 8% des appels (17 appels). En raison des tempêtes, plusieurs signalements de nids érodés ont également été reçus (9% ; 19 appels). Malgré l'absence de DEP pour ce début d'année, 15,5% des signalements reçus par la coordination du RETOM ont amené à une intervention sans manipulation des individus.



Nombre d'appels réceptionnés selon les différents types de signalements

Pour les appels concernant les tortues marines, l'espèce a été identifiée dans 65,5% des cas (116 appels) (Figure 4). Ces signalements ont concerné des tortues imbriquées dans 35,6% des cas (63 appels). Les tortues vertes ont concerné 18% des signalements (32 appels) et 11,9% des appels ont été fait pour des tortues luth (21 appels).



Nombre d'appels réceptionnés selon l'espèce

Intervention sur une tortue imbriquée bloquée dans une ravine (Sainte Luce)



Le 1^{er} août 2024, une tortue imbriquée a été observée dans une ravine sur la plage de Fond Larion à Sainte Luce. L'animal ne semblait pas en détresse et ne cherchant pas à sortir, elle a été surveillée par nos bénévoles pour s'assurer de son retour à l'eau. Le lendemain, la tortue était toujours présente dans la ravine, une intervention a alors été mise en place par des membres du réseau pour l'inciter à sortir de l'eau et regagner la mer.

Intervention sur une tortue imbriquée bloquée dans un bassin sur la plage (Sainte Marie)

Le 16 août 2024, une tortue imbriquée a été signalée sur la plage de Sainte Marie alors qu'elle était bloquée dans un petit bassin entouré de rochers sur la plage. N'ayant pas d'issue pour retourner vers la mer, un membre du réseau accompagné de deux pêcheurs ont aidé l'animal à se réorienter et à franchir les rochers bloquant l'accès à la mer.



AUTORISATIONS D'INTERVENTION

Nous vous informons que l'arrêté préfectoral habilitant les membres du RETOM à la manipulation des tortues marines mortes ou en détresse en Martinique **a été renouvelé le 08/07/2024**. Les manipulations sur les individus sont donc à nouveau possible **pour les personnes formées et inscrites sur l'arrêté**.

Des formations et des recyclages vous seront très bientôt proposés pour vous rappeler les bons gestes et les différentes procédures selon des interventions à mener. Il reste **important d'appeler la coordination du RETOM avant toute intervention**, nous vous indiquerons la marche à suivre selon les situations.

Rappel : Toutes les interventions ne nécessitent pas forcément de manipulation des animaux.

CONDUITE À TENIR

En cas d'observation inhabituelle ou inquiétante (tortue morte, tortue en détresse, désorientation...) :

- Quelle que soit l'heure, appelez le numéro d'urgence :

+596 696 234 235

Si vous observez une **tortue morte en mer ou sur plage**, envoyez-nous un point GPS et une photo sur le WhatsApp du RETOM. Vous pouvez mettre un repère de taille sur la photo pour que nous puissions estimer la taille de l'individu. Nous nous occupons des étapes suivantes.

Si vous observez une **désorientation**, identifiez la source lumineuse et essayez de l'éteindre si possible ou de la cacher. Vous serez guidés par l'équipe de coordination au téléphone pour aider la tortue ou les juvéniles à regagner la mer.

RAPPEL

Du **matériel d'intervention** est encore disponible dans les locaux d'Aquasearch (chasubles, bombe de peinture, gants, sacs poubelle...). N'hésitez pas à nous contacter pour les récupérer.

L'équipe de coordination du RETOM
+596 696 234 235





NEWSLETTER DU RETOM

Avril 2025

Bienvenue dans notre nouvelle newsletter dédiée aux actions du Réseau Échouage Tortues Marines de Martinique. Nous vous invitons à découvrir un bilan des dernières actions du réseau, portées par l'équipe d'Aquasearch et les bénévoles avec :

1. [Le bilan de septembre 2024 à mars 2025](#)
2. [Bienvenue aux nouveaux bénévoles !](#)
3. [Récit d'une intervention](#)
4. [Quelques rappels utiles](#)



LE BILAN DE SEPTEMBRE 2024 A AVRIL 2025

194 appels réceptionnés
33% en Nord Caraïbes
30,7% de tortues imbriquées

Entre le 1er septembre 2024 et le 31 mars 2025, **194 appels ont été réceptionnés** (Figure 1). La majorité des appels ont été reçus durant les mois de :

- Septembre 2024 : 30,4%, 59 appels,
- Octobre 2024 : 24,2%, 47 appels,
- Mars 2025 : 17,5%, 34 appels.

Le secteur le **plus concerné** par ces appels était le **Nord Caraïbe** (33% ; 64 appels) (Figure 2).

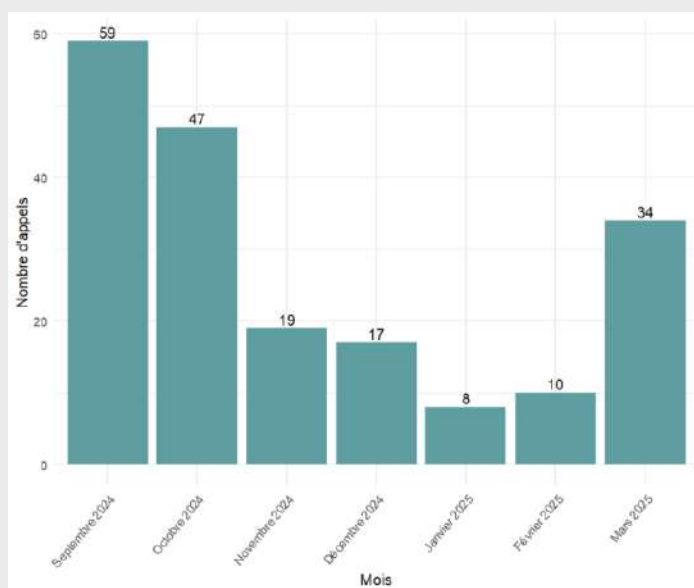


Figure 1 : Nombre d'appels réceptionnés par mois



Figure 2 : Nombre d'appels réceptionnés par secteurs

Durant cette période, la **majorité des signalements** ont concerné des **tortues mortes sur la plage (20,1% ; 39 appels)** (Figure 3). Le même nombre d'appels ont concerné des signalements qui ne se rapportaient pas à des situations d'urgence (demande de renseignements, autre espèce, trace de ponte...).

Les autres principaux signalements ont été pour :

- Des **émergences** avec 13,9% des appels (27 appels),
- Des tortues retrouvées **mortes en mer** avec 12,4% des appels (24 appels),
- Des signalements de **ponte** en cours avec 7,7% des appels (15 appels).

10,3% des signalements reçus par la coordination du RETOM ont nécessité une intervention des bénévoles du RETOM, de la coordination ou des forces de l'ordre (gendarmerie, police, pompiers).

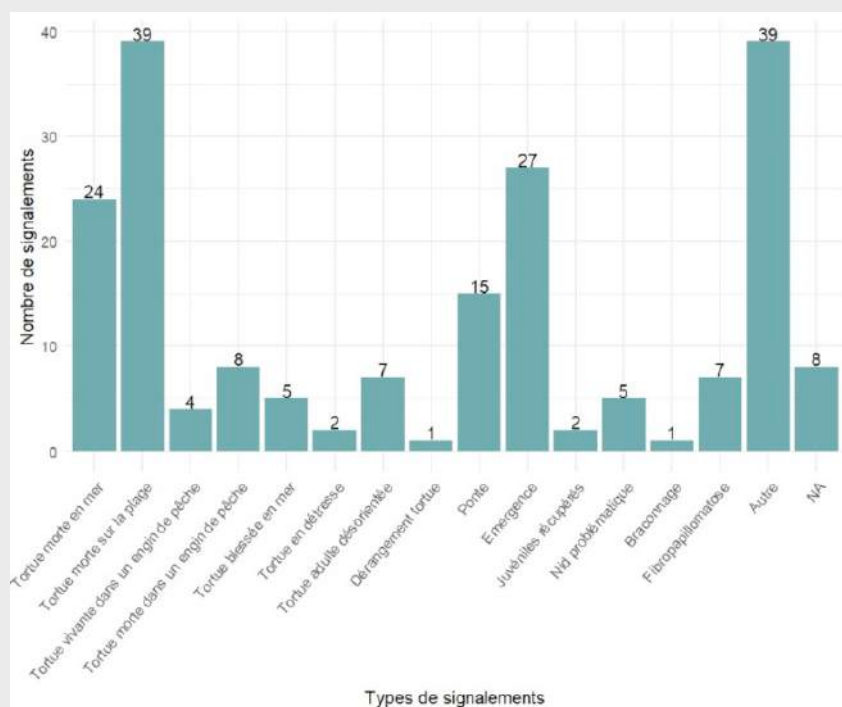


Figure 3 : Nombre d'appels réceptionnés selon les différents types de signalements

Pour les appels concernant les tortues marines, l'espèce a été identifiée dans 48,7% des cas (73 appels) (Figure 4). Ces signalements ont concerné des **tortues imbriquées dans 30,7% des cas** (46 appels). 13,3% (20 appels) des signalements ont concerné des tortues vertes et 4,4% (7 appels) des tortues luths.

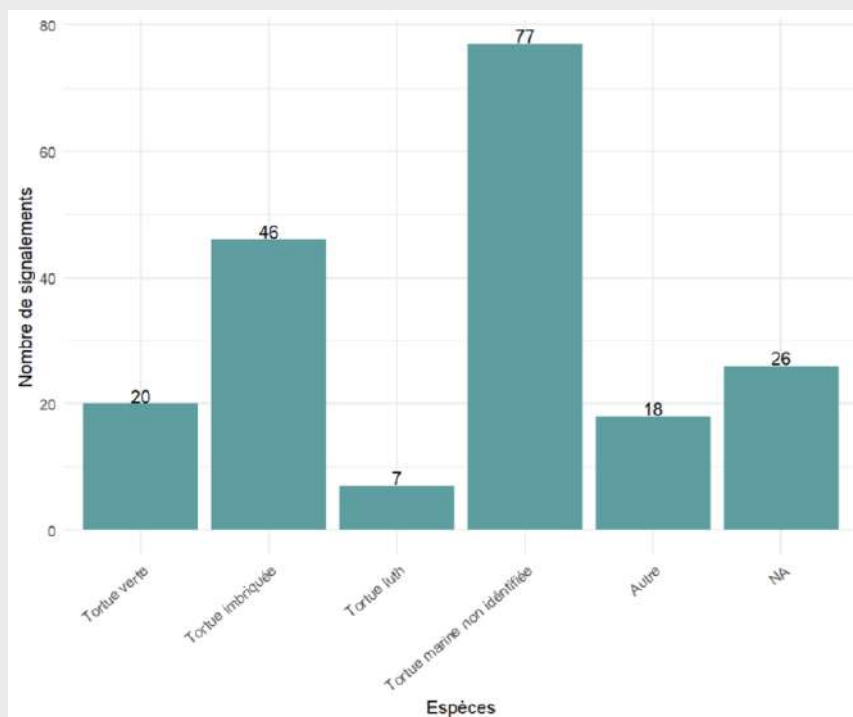


Figure 4 : Nombre d'appels réceptionnés selon l'espèce

BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Une **formation** pour devenir membre du RETOM s'est tenue les 28 et 29 mars 2025. C'était l'occasion pour les nouveaux bénévoles de découvrir la biologie des tortues marines, les menaces qui pèsent sur ces espèces, la réglementation ainsi que les différentes procédures d'intervention.

Au total, ce sont donc **29 nouveaux bénévoles** qui ont donc été formés à cette occasion et ont rejoint le réseau. Bienvenue à eux !



RÉCIT D'UNE INTERVENTION

Intervention sur une tortue imbriquée tombée dans une ravine (Schoelecher)



Dans la nuit du 08 au 09 octobre 2024, une tortue imbriquée a été observée en ponte sur la plage de Madiana à Schoelecher. En recouvrant son nid, la tortue est tombée dans la ravine en arrière de la plage. L'intervention de sauvetage n'a pu être mise en place de nuit. Une membre de la coordination du RETOM s'est alors rendu sur place le lendemain matin, accompagnée de trois membres du réseau. Ils ont fait appel aux pompiers pour sortir la tortue de la ravine et la ramener vers la plage où elle a pu regagner la mer par ses propres moyens. Merci à eux pour leur mobilisation !



QUELQUES RAPPELS UTILES !

CONDUITE A TENIR

En cas d'observation inhabituelle ou inquiétante (tortue morte, tortue en détresse, désorientation...) :

Quelle que soit l'heure, appelez le numéro d'urgence :

+596 696 234 235

Si vous observez une tortue morte en mer ou sur une plage, envoyez-nous un point GPS et une photo sur le WhatsApp du RETOM. Vous pouvez mettre un repère de taille sur la photo pour que nous puissions estimer la taille de l'individu. Nous nous occupons des étapes suivantes.

Si vous observez une désorientation, identifiez la source lumineuse et essayez de l'éteindre si possible ou de la cacher. Vous serez guidés par l'équipe de coordination au téléphone pour aider la tortue ou les juvéniles à regagner la mer.

L'équipe de coordination du RETOM

+596 696 234 235





Benjamin de MONTGOLFIER

Directeur d'Aquasearch

b.montgolfier@aquasearch.fr

Céline VALIN

Chargée de mission

c.valin@aquasearch.fr



Scanne-moi !